

Marion GRECIANO

Avocat au Barreau de MONTPELLIER



*Réception sur RDV
Sauf urgence n'appellez pas,
écrivez*

Espace Evolution
3 Bis avenue Charles Cros
34830 JACOU

Résidence le Belvédère
97 bis rue de l'amandier
34270 SAINT MATHIEU DE
TREVIER

Tél : 06 15 91 97 63
Fax : 04 67 02 45 76
avocat.greciano@gmail.com

www.avocat-jacou-greciano.com
www.avocats-pic saintloup.com

Domaines d'intervention :

- ◆ Droit de la famille
- ◆ Droit civil
- ◆ Droit commercial
- ◆ Droit des sociétés

En partenariat avec :
Me Chloé PION RICCIO
Spécialiste en Droit public



S.C.M Les Avocats du Pic Saint Loup

LISTE DES DOCUMENTS

- copie de votre carte d'identité, ou passeport,
- copie du livret de famille, (toutes les pages)
- copie du dernier avis d'imposition, ou de la dernière déclaration d'impôts,
- copie des trois derniers bulletins de salaire, ou CAF, ou retraite
- tableau des charges mensuelles, (sur formulaire joint)
- copie de votre carte vitale,
- attestation 388-1 (sur formulaire joint)
- attestation 272 (sur formulaire joint)
- copie du contrat de mariage le cas échéant,
- document rempli par les enfants s'ils ont plus de 8 ans, (sur formulaire joint)
- copie de l'acte d'achat des biens immobiliers,
- copie des contrats de crédits immobiliers ou mobiliers.

👉 DOCUMENTS A REMETTRE EN VUE DE LA SIGNATURE (il n'est pas nécessaire de les avoir le jour du rdv, c'est même parfois contre-productif si la signature de la convention est différée)

- copie intégrale de votre acte de naissance et de(s) l'enfant(s) datée de moins de trois mois
- copie intégrale de l'acte de mariage datée de moins de 3 mois,

Membre d'une association agréée,
le règlement des honoraires par
chèque est accepté